



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
21 mars 2006
Français
Original : anglais

Session annuelle 2006

12 au 23 juin 2006, Genève

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Coopération Sud-Sud

**Rapport sur l'application du troisième cadre
de coopération Sud-Sud (2005-2007)**

Rapport de l'Administrateur

Résumé

On trouvera dans le présent rapport une évaluation des progrès réalisés par le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud dans l'application du troisième cadre de coopération Sud-Sud (2005-2007).

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

a) Prendre note du rapport et encourager l'adoption de nouvelles mesures visant à intégrer la coopération Sud-Sud dans le plan de financement pluriannuel du Programme des Nations Unies pour le développement au moyen des bilans communs de pays et des directives relatives au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le but étant de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement; et

b) Encourager tous les pays qui sont en mesure de le faire à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud des Nations Unies (ancien Fonds bénévole spécial pour la promotion de la coopération Sud-Sud), qui a été rattaché à la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Objectifs du programme et domaines d'intervention	4
III. Réalisations	4
A. Module 1 : élaboration de politiques, recherche, concertation	5
B. Module 2 : création d'un environnement habilitant et de mécanismes pour accroître la coopération interentreprises et les échanges de technologie Sud-Sud pour la réduction de la pauvreté	10
C. Module 3 : partage des connaissances et des formules de développement dans le Sud	14
D. Autres priorités nouvelles : gestion des risques liés aux catastrophes et relèvement après les catastrophes	16
IV. Ressources	19
V. Conclusion	21

I. Introduction

1. L'inégalité des progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement enregistrés dans les pays du Sud a été au centre des préoccupations lors de la formulation du troisième cadre de coopération Sud-Sud (2005-2007). Alors que certains pays réalisaient des progrès considérables dans le domaine du développement humain, en partie grâce à une prudente ouverture aux forces de la mondialisation, il était urgent d'aider d'autres pays, confrontés à des reculs décourageants, en particulier ceux qui étaient inscrits sur la liste des pays les moins avancés (PMA). Bien que la nouvelle géographie du commerce et de l'économie ait manifestement été source de profits grandissants pour les grandes économies du Sud, la communauté internationale a également constaté avec préoccupation que de nombreux pays en développement n'avaient pas été en mesure de transformer leurs avantages comparatifs en bénéfices concrets sur le plan du développement.

2. En vue de contribuer à réduire ce déséquilibre, le troisième cadre de coopération a axé les travaux menés par le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud sur le modèle de développement en cours, qui offre d'immenses possibilités d'obtenir des résultats concrets aux pays désireux et capables de participer à la mise en commun des ressources, au partage des données d'expérience et à l'apprentissage auprès de pairs au niveau Sud-Sud.

3. L'un des résultats prometteurs de ce changement des éléments fondamentaux du développement a été l'économie, qui s'est caractérisée par une croissance à deux chiffres du commerce Sud-Sud, qui a atteint 11 % en moyenne au cours de la décennie écoulée; le fait que, dans certaines régions du Sud, le taux de croissance du produit intérieur brut devance celui des pays développés; et par la place des multinationales ayant leur siège dans le Sud, qui sont devenues plus nombreuses et jouent un rôle de chef de file dans certains secteurs de l'économie mondiale.

4. L'existence d'un grand nombre de cadres de politique de développement différents qui ont fait leurs preuves, d'institutions mondiales et de capacités humaines et techniques pouvant être mobilisées rapidement pour lancer une coopération Sud-Sud plus dynamique est une autre conséquence de ce changement des éléments fondamentaux du développement qui a des incidences sur l'application du troisième cadre de coopération. La maîtrise, notamment, des technologies de l'information et des communications et des capacités de production connexes par plusieurs pays du Sud est également un signe de l'évolution de ces éléments fondamentaux.

5. Enfin, l'application du troisième cadre de coopération est influencée par la complexité croissante des alliances et des partenariats économiques entre les États, les organisations de la société civile et le secteur privé.

6. Ces changements dans le modèle de développement font apparaître de nouvelles perspectives, l'augmentation des capacités du Sud ayant donné aux pays de nouvelles possibilités de travail collectif car ils peuvent mettre en commun leurs données d'expérience, créer des partenariats entre les secteurs public et privé et unir leurs ressources au service des objectifs du Millénaire pour le développement dans tous les pays du Sud.

II. Objectifs du programme et domaines d'intervention

7. Le troisième cadre de coopération Sud-Sud (2005-2007) tient compte de ces nouvelles tendances et de l'évolution des éléments fondamentaux. Ainsi, lors de l'application du programme, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a visé les objectifs suivants :

a) Aider les pays en développement à s'attaquer aux problèmes qui se posent à eux tant à leur niveau que dans les instances multilatérales, de manière à accélérer leur développement dans une perspective de coopération Sud-Sud;

b) Plutôt que de se limiter à appuyer des instances et des conférences relatives à la coopération Sud-Sud, privilégier davantage la création ou le renforcement de mécanismes et de structures autonomes;

c) Faire du Groupe spécial un centre de maîtrise du savoir qui compléterait et unirait les réseaux de compétence mondiale du PNUD et des organismes des Nations Unies, des pays en développement et des organismes donateurs.

8. Trois modules d'appui théorique et pratique constitueront l'ossature du nouveau cadre. Il s'agit :

a) D'un module visant à favoriser la concertation et le suivi des grandes conférences intergouvernementales en faisant notamment de l'intégration de la coopération Sud-Sud le moteur d'un développement efficace;

b) D'un module visant à aider à créer un environnement propice et des mécanismes de partenariats entre les secteurs public et privé pour une collaboration et des échanges technologiques soutenus entre les entreprises du Sud; et

c) D'un module appelé à sous-tendre un système de gestion et d'échange des données de développement plus dynamique et propre au Sud.

III. Réalisations

9. On trouvera dans cette section une présentation des activités entreprises pour favoriser la concertation et les partenariats entre les secteurs public et privé en vue de renforcer le secteur privé, ainsi que les mesures prises pour transformer le Groupe spécial en un centre de maîtrise du savoir relatif à la coopération Sud-Sud. Le présent rapport mettant en lumière les résultats obtenus à mi-parcours de l'application du troisième cadre de coopération, on notera que plusieurs des initiatives présentées ci-après sont en cours d'exécution et axées sur la création de vastes partenariats n'excluant aucune partie prenante, la mise en place d'accords entre les secteurs public et privé et la création de mécanismes autonomes. Ces réalisations doivent être considérées comme d'importants éléments constituant la base des trois modules de coopération Sud-Sud au niveau mondial présentés dans le présent document. À terme, ils permettront au Groupe spécial et à ses partenaires de fournir des services communs concrets à un grand nombre de clients dans les pays du Sud, dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

A. Module 1 : élaboration de politiques, recherche, concertation

Élaboration de politiques

10. En organisant la quatorzième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, qui s'est déroulée du 30 mai au 3 juin 2005, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud, en concertation avec les chefs des équipes travaillant sur le Projet Objectifs du Millénaire du Secrétaire général, a consacré un débat de cette réunion à l'examen de l'importance et du rôle de la coopération Sud-Sud dans l'action menée pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Les avis des experts au sujet du rôle de la coopération Sud-Sud dans la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le VIH/sida, l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'amélioration des conditions de vie des habitants des taudis et les transferts de technologies entre pays du Sud ont été examinés puis publiés dans l'édition de 2005 du magazine *Cooperation South*. Ce magazine est distribué dans tous les pays en développement sur support papier et peut être consulté en ligne à l'adresse suivante : <<http://www.undp.org/ssc>>.

11. Sachant que, dans de nombreux pays en développement, le volume des ressources financières envoyées par les émigrés dans leur pays d'origine est plus important que les flux d'investissement extérieur, le Groupe spécial s'est employé à étudier les politiques permettant d'affecter une plus grande partie de ces envois de fonds à la réalisation des objectifs de développement. En octobre 2005, dans le cadre d'une initiative du PNUD visant à élaborer des stratégies, le Groupe spécial a coparrainé une table ronde consacrée à l'étude de la contribution que pourrait apporter l'accroissement des fonds rapatriés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cette réunion a abouti à la création d'importants partenariats avec la Banque asiatique de développement, le Earth Institute de l'Université Columbia, la Banque interaméricaine de développement, le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale. Ces partenariats ont été établis pour étudier les mesures permettant d'augmenter la contribution du rapatriement des salaires au développement.

12. En septembre 2005, le Groupe spécial, en partenariat avec la Banque asiatique de développement et le Gouvernement philippin, a coparrainé une conférence intitulée « Remittances and Poverty Reduction: Learning from Regional Experiences and Perspectives », qui s'est tenue aux Philippines et à laquelle ont participé la Banque asiatique de développement et le Fonds multilatéral de la Banque interaméricaine de développement.

13. À l'occasion de cette conférence, qui a duré deux jours, des représentants de pays d'Amérique latine ont présenté à ceux de l'Asie de l'Est les pratiques optimales en matière de collecte des données et d'élaboration de politiques visant à réduire le coût du rapatriement des salaires entre l'Amérique du Sud et l'Asie du Sud-Est. En outre, des représentants de l'Asie du Sud-Est ont présenté leurs pratiques optimales en matière de formation et de traitement des travailleurs expatriés par le gouvernement des pays d'origine. Au cours de la conférence, les Philippines ont également présenté leurs pratiques optimales, parmi lesquelles le système « G-Cash » appliqué par Globe Telecom, qui permet d'effectuer des envois de fonds à partir d'un téléphone portable, et des pays d'Amérique ont présenté des méthodes efficaces pour utiliser les envois des travailleurs migrants dans les

activités de microfinance. Le Groupe spécial a également coparrainé une étude, en partenariat avec l'UNICEF, relative aux effets sociaux (non financiers) du rapatriement des salaires et des migrations.

14. En outre, afin de trouver des solutions faisant progresser la coopération Sud-Sud, le Groupe spécial a prié plusieurs institutions spécialisées et organismes des Nations Unies d'étudier les aspects de leurs travaux qui portent sur la coopération Sud-Sud, dans l'intention de réunir leurs contributions dans un rapport qui sera intitulé « South Report », ainsi que l'en ont prié les participants aux premier et deuxième sommets du Sud¹.

15. La collaboration du Groupe spécial avec FORO International, un groupe de réflexion dont le siège est au Pérou, a permis d'élaborer un document théorique d'orientation pour l'avenir de la coopération Sud-Sud dans le cadre général des relations internationales et mondiales. Ce document présente les délibérations en cours au sujet du remaniement de la Stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération technique entre pays en développement, demandé en 2005² par le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud. Le Groupe spécial a mené des recherches similaires afin d'orienter les discussions tenues par le bureau du Comité de haut niveau au sujet du rôle et de la structure futurs du Comité.

Appui à la concertation

16. Les mesures prises par le Groupe spécial pour répondre au besoin pour les pays en développement de négocier des approches du développement Sud-Sud efficaces ont eu des résultats encourageants, découlant de l'appui financier et autre fourni aux réunions du Groupe des 77 et des PMA, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement afin de favoriser la concertation Sud-Sud.

17. En aidant le Groupe des 77 à organiser le deuxième Sommet du Sud, le Groupe spécial a facilité l'élaboration d'un nouveau plan d'action Sud-Sud par le Groupe des 77 et la création du Fonds du Sud pour le développement et l'assistance humanitaire. Le Qatar s'est engagé à verser 20 millions de dollars au Fonds, et l'Inde et la Chine 2 millions de dollars chacune. Le Groupe spécial a également contribué à l'organisation de la réunion d'un groupe d'experts du Groupe des 77 à Kingston (Jamaïque), les 29 et 30 août 2005, visant à attirer l'attention sur les priorités du Sud dans le domaine du développement et à formuler des conseils à l'intention des ministres du Groupe des 77 participant aux négociations de l'Assemblée générale à sa soixantième session. Il a également apporté son soutien à l'organisation d'une réunion des ministres du commerce des PMA au Paraguay, en prévision des négociations de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui se dérouleront à Hong Kong (Chine) en décembre 2005.

18. Dans le prolongement de la réunion internationale d'examen de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, tenue à Port Louis (Maurice) en janvier 2005, le Groupe spécial a facilité la tenue d'une réunion organisée par le Consortium des universités des petits

¹ Programme d'action de La Havane, *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session* (A/55/74) et Plan d'action de Doha (G-77/SS/2005/2), par. 84.

² Rapport du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud (A/60/39), décision 14/1, point 13.

États insulaires en développement à Kingston, du 29 au 31 août 2005. Les participants à la réunion ont notamment adopté la constitution régissant le Consortium, un mémorandum d'accord entre les universités membres et le programme de travail pour 2005.

19. En février 2006, le Groupe spécial a coparrainé la Conférence ministérielle des pays les moins avancés concernant le renforcement de l'impact des rapatriements de fonds sur le développement, tenue à Cotonou (Bénin), avec le soutien de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Après avoir évoqué des mesures telles que la prestation de services structurés de rapatriement des salaires, la réduction du coût élevé des envois de fonds, l'accès à des services financiers sécurisés et les mesures permettant de renforcer les incidences favorables du rapatriement des salaires sur le développement, les participants à la Conférence ministérielle ont publié une déclaration ministérielle appelant les pays hôtes des travailleurs migrants et leurs pays d'origine à créer un environnement favorable à ces travailleurs, notamment en mettant en place des mécanismes d'envois de fonds sécurisés et économiques.

20. Afin d'atteindre ces objectifs, les ministres et les chefs des délégations des PMA ont demandé à l'OIM et aux autres organisations compétentes de créer un observatoire des transferts de fonds des migrants pour les PMA. Cet observatoire deviendrait un centre de documentation et de diffusion de l'information relative aux envois de fonds, aux pratiques optimales et aux questions connexes, ainsi qu'un centre de recherche sur les moyens d'améliorer les services d'envois de fonds et de renforcer les incidences de ces envois sur le développement.

Recherche

21. De plus en plus de personnes au niveau des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé étant mobilisées par les relations Sud-Sud, le Groupe spécial a dû intensifier ses travaux de recherche et d'analyse face à la complexité croissante de ces relations. Il a donc commandé des études sur la coopération Sud-Sud entre pays africains et entre pays asiatiques.

22. Ces études, qui seront publiées cette année, ont exposé la nature et la portée des activités Sud-Sud menées en application des différents traités régionaux conclus en Afrique et en Asie. Elles présentent également de manière plus détaillée les initiatives Sud-Sud, appuyées surtout par des organisations internationales, lancées pour surmonter les difficultés des groupes de pays. Les programmes financés par le secteur privé, pour la plupart dans les triangles de croissance asiatiques, représentent le troisième type d'initiative examiné dans ces études. Le Groupe spécial a l'intention de s'appuyer sur ces études et sur d'autres études qui porteront sur les autres régions pour fournir du matériel didactique sur les accords institutionnels et les possibilités d'améliorer l'interaction entre pouvoirs publics, société civile et secteur privé dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Intégration de la coopération Sud-Sud

23. Au cours de l'année écoulée, les travaux concernant la coopération Sud-Sud et triangulaire se sont retrouvés au centre de la réflexion sur le développement. Les

participants au Sommet mondial de 2005 ont reconnu et souligné l'efficacité de cette coopération dans le cadre du développement et ont souhaité qu'elle soit favorisée. Au deuxième Sommet du Sud, non seulement les pays en développement se sont engagés à intensifier la coopération Sud-Sud, mais ils ont aussi créé le Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud (ancien Fonds bénévole spécial pour la promotion de la coopération Sud-Sud), qui financera cette action.

24. Fidèle à ses objectifs en matière de partenariats, le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a uni ses efforts avec le Groupe spécial afin de renforcer la coopération entre les pays en développement qui fournissent une aide au développement à d'autres pays du Sud. Les participants au Sommet du Groupe des Huit tenu à Gleneagles (Écosse) ont également souligné l'importance de la coopération Sud-Sud en demandant à la communauté internationale d'appuyer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Cette reconnaissance par des dirigeants politiques du monde entier est l'un des progrès découlant de l'action à long terme menée par le Groupe spécial et par le PNUD pour l'intégration de la coopération Sud-Sud, qui contribue efficacement au partage plus équitable des bienfaits de la mondialisation.

25. Compte tenu de la nécessité de prendre davantage de mesures concrètes propres à renforcer le réseau des centres de promotion de la coopération Sud-Sud et à l'étendre au secteur privé et aux organisations de la société civile, réitérée en 2005 par le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud à sa quatorzième session³, le Groupe spécial a lancé les travaux de revitalisation et d'expansion de ce réseau, en commençant par les 15 États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

26. En février 2006, le Groupe spécial a organisé un atelier d'orientation destiné aux consultants nationaux d'États membres de la CEDEAO engagés pour identifier dans leur pays respectif des interlocuteurs à la fois dans le secteur public, le secteur privé et la société civile. Une fois obtenus les résultats de ces recherches, les interlocuteurs identifiés – pour la plupart des fédérations d'organisations – ont été invités au Ghana Institute of Management and Public Administration d'Accra (Ghana) en vue de créer, dans un premier temps, un réseau de coordonnateurs promouvant les accords de coopération et les partenariats dans toute la région de la CEDEAO. Un réseau de coopération Sud-Sud de pays d'Afrique de l'Est formé de centres de liaison gouvernementaux et des principales fédérations d'organisations de la sous-région est en train d'être établi dans le cadre du même processus. Le réseau de centres de liaison Sud-Sud de la CEDEAO, qui implante la coopération Sud-Sud dans les groupements sous-régionaux et régionaux, ainsi que l'a décrit le Conseil d'administration du PNUD, représente la première étape d'une stratégie destinée à revitaliser et à élargir le système de coordonnateurs dans tous les pays du Sud.

27. Pour intégrer la coopération Sud-Sud dans toutes les activités du PNUD, le Groupe spécial a notamment proposé périodiquement des formations aux jeunes administrateurs des bureaux de pays du Programme, dans le cadre des activités de formation organisées par le Centre de perfectionnement professionnel du Bureau de la gestion. Le Groupe spécial s'est également employé à faire figurer des questions

³ Rapport du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud sur les travaux de sa quatorzième session (A/60/39), par. 9.

visant à évaluer l'application de la coopération Sud-Sud dans le questionnaire en ligne utilisé par le PNUD pour présenter les résultats de son plan de financement pluriannuel. Les travaux du Groupe spécial visent également à mettre en évidence dans quelle mesure la coopération Sud-Sud répond aux directives énoncées dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), le bilan commun de pays et le plan d'action du Groupe des Nations Unies pour le développement sur la réalisation des buts définis dans la Déclaration du Millénaire et des objectifs du Millénaire pour le développement, 2006-2008. Ces instruments de programmation, d'évaluation et d'établissement de rapports devraient permettre de mieux intégrer la coopération Sud-Sud dans les stratégies de développement nationales et régionales.

28. Au-delà de l'inclusion de la coopération Sud-Sud dans les directives et les instruments de programmation, le Groupe spécial a également envoyé l'un de ses administrateurs au Centre régional du PNUD à Bangkok et un autre au Centre régional de Johannesburg afin de renforcer la diffusion des idées et des stratégies relatives à la coopération Sud-Sud au PNUD.

29. Afin de faire mieux connaître l'importance des approches Sud-Sud en matière de développement, le Groupe spécial a organisé et accueilli la deuxième Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud au siège du PNUD, à New York, le 19 décembre 2005. Cette cérémonie a été animée par plusieurs artistes du Sud, qui ont joué de la musique, dansé et chanté sur le thème « Célébrer l'hémisphère Sud : diversité et créativité ». Il a également été rendu hommage aux pays qui ont aidé financièrement les pays asiatiques victimes du tsunami par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud. Le thème de la Journée a permis au Groupe spécial de promouvoir les métiers de création en tant que moteur novateur du développement.

30. La collaboration avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE et la Banque mondiale a abouti à l'élaboration d'un formulaire qui sera utilisé aux fins de la collecte de données relatives aux flux d'aide au développement entre pays du Sud. Les résultats figureront notamment dans les rapports du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans la coopération Sud-Sud et dans ceux de la Banque mondiale.

31. Pour résumer, par les activités décrites ci-dessus, le Groupe spécial a fait avancer l'intégration de la coopération Sud-Sud dans toutes les activités du système des Nations Unies en faisant participer les organismes des Nations Unies aux initiatives stratégiques, telles que le programme pour l'utilisation du rapatriement des salaires au profit du développement. De même, en ce qui concerne les métiers créatifs, le Groupe spécial a demandé à la CNUCED, en plus des partenaires du secteur privé et de la société civile, d'élaborer des stratégies sur les manières de tirer parti, pour le développement, des atouts en matière de créativité et des richesses culturelles du Sud.

32. L'objectif global de la prochaine phase d'application du troisième cadre de coopération est de réunir toutes les activités liées à l'élaboration de politiques, à la concertation, à la recherche et à l'intégration en une seule structure institutionnelle, le « Global South-South Development Forum ».

B. Module 2 : création d'un environnement habilitant et de mécanismes pour accroître la coopération interentreprises et les échanges de technologie Sud-Sud pour la réduction de la pauvreté

Création d'un environnement propice au développement de l'esprit d'entreprise, à la coopération dans le secteur privé et aux échanges de technologie Sud-Sud pour la réduction de la pauvreté

33. Le Secrétaire général ayant fait observer dans ses rapports récents sur l'état de la coopération Sud-Sud que de nombreux plans d'action Sud-Sud n'étaient pas mis en œuvre correctement, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a réagi en créant plusieurs mécanismes institutionnels. Les nouveaux mécanismes dynamisent les actions que mène le Groupe spécial pour mettre en commun les capacités institutionnelles et réunir les divers partenaires afin de réaliser les objectifs de développement convenus sur une base Sud-Sud et triangulaire.

34. La Conférence du Groupe des 77 qui s'est tenue à Dubaï en 2002 ayant mis l'accent sur la coopération Sud-Sud dans les domaines de la science et de la technologie, le Groupe spécial s'est attelé, en partenariat avec le Science Initiative Group de l'Institute of Advanced Studies de Princeton (New Jersey), à mettre en place le Global Science Corps [(GSC) (Programme de coopération scientifique)] en Afrique. Le GSC est un mécanisme destiné à renforcer les capacités institutionnelles pour l'élaboration de systèmes d'innovation favorisant le développement grâce au secteur privé. Par ce canal, des scientifiques et des ingénieurs des pays développés seront affectés pendant une année dans des établissements de recherche des pays en développement, qui travailleront en collaboration avec les scientifiques de ces pays et engageront des actions de formation en leur faveur.

35. À l'occasion d'un atelier organisé à Nairobi (Kenya) par le Science Initiative Group et l'Académie africaine des sciences, des scientifiques ont élaboré des mécanismes afin de développer deux volets précis du GSC : un Programme scientifique Sud-Sud, dans lequel les chercheurs des pays en développement membres du GSC seraient placés dans d'autres pays en développement et un Programme scientifique axé sur la diaspora qui permettrait de placer les émigrés africains dans leur pays d'origine ou un autre pays d'Afrique. Une évaluation de la demande de membres du GSC en Afrique, menée par des scientifiques africains en collaboration avec d'autres partenaires, a montré que les scientifiques réagissaient avec un très grand enthousiasme à cette initiative et que leurs réponses avaient permis d'élaborer des lignes directrices concernant sa mise en œuvre.

36. En partenariat avec le projet Science, technologie et mondialisation du Belfer Center for Science and International Affairs de la Kennedy School of Government de l'Université de Harvard, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a négocié la création d'un mécanisme Sud-Sud pour la science, la technologie et l'innovation, qui permettra de mener dans certaines villes du Sud des activités de recherche et de formation actuellement conduites à Harvard et touchant au rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans le développement. Cette initiative devrait permettre d'élaborer dans le Sud, aux niveaux sous-régional et régional, des stratégies de développement axées sur la science et la technologie. Dans un premier stade, le mécanisme, qui sera mis en place en Jamaïque au bénéfice de la Communauté des Caraïbes, sera reproduit en Afrique de l'Est et de l'Ouest, puis

dans d'autres régions du Sud. Nous en sommes au deuxième volet de la stratégie, qui vise à peser sur le cadre d'action dans le but d'intégrer les applications scientifiques et technologiques dans les stratégies nationales et régionales de développement du Sud.

37. Les stratégies visant à stimuler les échanges interrégionaux de connaissances et d'expériences dans le Sud jouent un rôle fondamental dans la démarche du Groupe spécial du point de vue du développement de l'entreprise privée dans le Sud. Cette démarche vise à encourager les réformes des politiques et des institutions afin de créer un environnement favorisant les échanges et les investissements des petites et moyennes entreprises (PME).

38. Au départ, en 2004, le Groupe spécial, grâce à une contribution du Gouvernement japonais, a appuyé la création de TECHNONET Afrique, réseau de PME ayant pour objet de tirer parti de l'expérience accumulée pendant plus de 30 ans par un réseau asiatique analogue, TECHNONET Asie. En avril 2005, TECHNONET Afrique avait déjà pris de l'envergure et avait facilité une mission d'étude composée de responsables politiques africains dont trois ministres, deux vice-présidents et 11 membres de TECHNONET Afrique. Cette mission visait à permettre aux participants africains de mesurer combien il était nécessaire d'établir une politique et un cadre institutionnel d'ensemble, ainsi que des mécanismes financiers, pour appuyer le développement des PME dans trois pays asiatiques : la Malaisie, la Thaïlande et le Viet Nam.

39. Les observations recueillies à cette occasion ont permis d'aboutir à l'étape actuelle, les préparatifs pour la création ou l'aménagement des institutions financières aux fins de la promotion du développement des PME dans plusieurs pays d'Afrique. À cette fin, il est prévu d'organiser en 2006 une série d'ateliers et des colloques pour la sensibilisation et l'établissement de consensus parmi les responsables et les institutions financières internationales concernant la nécessité de lever les obstacles à l'accès des PME aux ressources financières. Dans une première étape, TECHNONET Afrique a organisé un atelier au Cameroun en janvier 2006, au cours duquel 50 responsables gouvernementaux de haut rang de sept pays africains (Afrique du Sud, Cameroun, Ghana, Mozambique, Nigéria, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) ont été formés par leurs homologues thaïlandais aux modalités de lancement et de gestion de banques spécialisées dans les PME.

40. Parallèlement à cette initiative, une formation plus pratique en analyse des crédits et du financement du développement en Afrique est en cours de préparation en Malaisie et en Thaïlande, avec l'appui du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud et du Gouvernement japonais. Dans le cadre de ce programme, des représentants d'institutions de financement du développement de neuf pays africains, dont neuf sont membres de TECHNONET Afrique, bénéficieront d'une formation touchant au rôle des institutions financières dans le développement des PME et à l'évaluation des crédits.

Faciliter les liens d'entreprises à entreprises et les mécanismes d'échange de technologies dans le Sud

41. À la suite du développement et de la diffusion, ces dernières années, de nouvelles variétés de riz dénommées New Rice for Africa (NERICA), le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud continue d'appuyer le Centre du riz pour l'Afrique (WARDA) pour faire face au déficit vivrier en Afrique. Dans l'étape

actuelle, l'appui porte sur la multiplication des variétés de semences et l'élargissement de leur diffusion dans les basses terres d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est.

42. Dans le cadre de l'Initiative africaine sur le riz, lancée en 2002, le Groupe spécial apporte un appui à la production de semences et au suivi et à l'évaluation de la diffusion des variétés NERICA dans certains pays choisis d'Afrique de l'Ouest. Par des actions périodiques de suivi et d'évaluation, il sera possible de connaître non seulement le taux de diffusion des nouvelles variétés de semences, mais aussi les conséquences de l'introduction du NERICA sur les moyens d'existence des paysans. En Guinée, il a été prouvé que l'introduction du NERICA a contribué à améliorer l'état nutritionnel et les revenus des paysans, mais aussi à donner plus d'autonomie aux femmes, qui sont les principales cultivatrices de riz. Les résultats de ces études d'impact seront transmis aux responsables politiques d'Afrique de l'Ouest et aux donateurs amenés à définir les orientations futures.

43. Ces initiatives sont appuyées par des organismes partenaires de WARDA dans d'autres régions du monde et par de nombreux donateurs. Le Japon, un des participants les plus actifs à ces initiatives, apporte une contribution financière par l'intermédiaire du Groupe spécial et un appui technique à WARDA.

44. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a apporté son concours au transfert de technologie Sud-Sud en essayant de répondre aux besoins des pisciculteurs pauvres d'Afrique, à la faveur d'un partenariat avec le WorldFish Centre de Malaisie, qui a mis au point une technique efficace d'élevage sélectif de poissons tropicaux. Dans le cadre d'un programme lancé en 2003 grâce à un financement du Gouvernement japonais, des expériences sont actuellement menées en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Ghana et au Malawi sur les techniques d'amélioration génétique du tilapia d'élevage grâce à la sélection d'espèces supérieures. Les premiers résultats des expériences menées sur le tilapia montrent que les espèces améliorées ont une croissance plus rapide, sont plus grosses et ont de plus grandes qualités nutritionnelles, ce qui est très avantageux pour les pisciculteurs. Parallèlement à l'amélioration des espèces, le programme a abouti à l'élaboration d'un manuel pratique de formation qui constitue un outil de référence pour faciliter l'élargissement de la diffusion de la technique d'amélioration génétique du tilapia en Afrique.

45. Plusieurs programmes concernant la production vivrière et les agro-industries bénéficient dans une large mesure des échanges technologiques Sud-Sud et contribuent à la réduction de la pauvreté. Pour renforcer les capacités en matière de réduction de la pauvreté, le Groupe spécial, de concert avec le Gouvernement japonais et des organisations non gouvernementales locales d'Inde, d'Indonésie et des Philippines, a appuyé des expériences sur l'agriculture durable menées dans le cadre d'initiatives touchant à l'agriculture biologique. Deux chercheurs africains et des vulgarisateurs agricoles ont fait connaître des techniques d'agriculture biologique visant à atténuer les problèmes liés à la pauvreté des sols et à l'érosion dans trois pays (Inde, Indonésie et Philippines).

46. En collaboration avec le Bureau régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique, le Groupe régional Sud-Sud de Bangkok, qu'abrite le Centre régional du PNUD de Bangkok, a estimé que la production de fruits séchés était une des principales activités susceptibles de contribuer à l'accroissement des exportations de l'Afghanistan et à l'augmentation des revenus des petits producteurs et vendeurs.

Des experts malaisiens ayant collaboré avec le bureau du PNUD en Afghanistan et le Gouvernement afghan pour reconstruire cette branche d'activité, le Groupe régional Sud-Sud de Bangkok a, en retour, financé une réunion sur l'investissement, qui s'est tenue en Malaisie en mars 2006.

47. Les techniques abordables pour les pauvres étant de plus en plus courantes dans les pays du Sud, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud s'emploie à lancer un programme mondial d'échange de ressources et de technologies visant à faciliter le transfert durable de technologies entre les pays du Sud. Les partenaires de l'initiative ont été choisis et un symposium a été organisé à Shanghai en mai 2006 pour élaborer une stratégie de lancement du programme.

48. La créativité étant de plus en plus mondialement reconnue comme une source de richesses et d'emplois, un facteur important de la réduction de la pauvreté et un moyen de diversification des exportations du Sud, le Groupe spécial, en collaboration avec l'Association des industries de la création de Shanghai, a organisé les 15 et 16 décembre 2005 à Shanghai, le colloque mondial Sud-Sud sur l'économie de la création. Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le Président du Groupe des 77, des représentants de la CNUCED et de l'UNESCO et 20 experts de pays aussi divers que la Jamaïque et le Pakistan, pour le Sud, et le Canada et le Japon, pour le Nord, ont discuté de la promotion des « industries de la création ». On citera parmi ces industries celles du disque, du cinéma et de la télévision, de la conception des tissus, de la mode et des logiciels.

49. Le colloque a apporté son concours au Groupe spécial pour faciliter les initiatives entre les secteurs public et privé destinées à développer les économies de la création du Sud, notamment en Afrique. Il a également approuvé le lancement du Centre international sur l'économie de la création, prévu à Bahia (Brésil) en 2006, qui favorisera l'échange de connaissances sur les échanges commerciaux de produits et de services culturels et sur d'autres questions qui jouent un rôle fondamental dans la promotion de la réduction de la pauvreté grâce aux industries de la création. En outre, les participants au colloque se sont félicités des actions entreprises pour organiser un salon mondial des industries de la création dans le Sud, parallèlement à des salons régionaux, ainsi que des efforts menés conjointement par la CNUCED et le Groupe spécial pour lancer leur Partenariat pour l'assistance technique aux fins du renforcement de l'économie de la création dans les pays en développement.

50. Pour contribuer à la dynamisation des liens interentreprises entre l'Afrique et l'Asie, le Groupe spécial a parrainé la participation de 18 femmes africaines chefs d'entreprises à la Conférence internationale des femmes chefs d'entreprises et à la vingt-cinquième Foire commerciale internationale de l'Inde, qui se sont tenues du 14 au 19 novembre 2005 à New Delhi (Inde). Les participantes ont noué des contacts avec des fournisseurs de matières premières et/ou des fabricants d'équipements et d'outillage afin de développer leurs activités, d'améliorer la qualité de leurs produits ou d'en produire davantage. Elles ont également pu s'approvisionner en produits indiens à des prix très avantageux. Dans son évaluation de la foire commerciale internationale qui se tient chaque année à Kampala (Ouganda), le Groupe spécial a souligné qu'il fallait, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, que les pays à revenu intermédiaire développent les transferts de

techniques de production vers les pays moins développés qui en ont davantage besoin.

Promotion des contacts entre PME d'Afrique, des États arabes, d'Amérique latine et des Caraïbes et des pays de la Communauté d'États indépendants

51. En novembre 2005, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a parrainé un atelier de planification pour préparer la création de TECHNUNET Amérique latine, avec la participation de représentants d'organismes publics et privés de promotion de la PME de 10 pays. Cet atelier est une première étape dans la création de TECHNUNET Amérique latine, qui sera également en relation avec TECHNUNET Asie et TECHNUNET Afrique, l'objectif final étant de créer TECHNUNET mondial qui sera chargé d'appuyer la création et le développement des PME du Sud.

52. L'assistance préliminaire à l'élaboration de plans de gestion intégrée des ressources en eau (IWRM) dans les pays arabes a été lancée en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial. Le Conseil arabe de l'eau a été créé afin d'accélérer les opérations de planification dans la région arabe et de promouvoir l'élaboration et l'exécution de ces plans. À ce jour, sept pays ont élaboré un plan d'action national sur la gestion intégrée des ressources en eau et 11 autres pays devraient faire de même.

53. On s'emploie actuellement à rationaliser les activités menées au titre de ce programme par l'établissement d'un partenariat mondial public-privé financé par des fonds publics mais obéissant à la logique du marché, qui constituera un mécanisme institutionnel de promotion des liens et des transferts de technologies interentreprises.

C. Module 3 : partage des connaissances et des formules de développement dans le Sud

Un pivot mondial pour contact avec et entre les pôles d'excellence du Sud (liens institutionnels créés pour le partage et l'échange de connaissances)

54. Les actions entreprises pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement créent un besoin en matière de perfectionnement et d'amélioration des capacités de collecte et d'analyse des données dans le Sud. Pour cela, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), s'est employé à renforcer la capacité statistique des pays en développement d'Asie afin d'améliorer les rapports sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au moyen du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (Paris 21). Le premier des trois ateliers consacrés à cette activité s'est tenu au Sri Lanka en décembre 2005.

55. Pour approfondir les discussions sur les meilleurs moyens pour le Sud d'appréhender l'évolution et la complexité de ses relations avec l'économie mondiale, le Groupe spécial a parrainé en août 2005, conjointement avec l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, un séminaire sur le développement économique et l'équité sociale. À cette occasion, des ministres et des acteurs du développement des

trois pays ont échangé leurs expériences et connaissances dans les domaines du microfinancement, des PME, de la biotechnologie et de l'égalité des sexes.

Un système de fichiers uniforme pour les experts et compétences spécialisées du Sud

56. Pour tirer le meilleur parti de l'amélioration de plus en plus marquée des connaissances spécialisées et des centres d'excellence du Sud, ainsi que des produits qui en résultent, le Groupe spécial a réaménagé son réseau Internet d'information pour le développement (WIDE) de façon à fournir des services plus larges et plus efficaces à divers partenaires. Un nouveau système de fichiers, qui répond à la demande d'experts dans divers domaines, a été mis en place à l'intention d'abord des membres du système des Nations Unies. Il est prévu d'en élargir l'utilisation au Sud dans son ensemble.

57. Au cours de l'année écoulée, le nombre de fichiers créés dans le réseau WIDE s'est multiplié. Les entités des Nations Unies sont de plus en plus nombreuses à utiliser ce réseau qui compte un nombre accru d'experts. Depuis janvier 2005, 11 fichiers gérés par diverses entités du PNUD et du Secrétariat de l'ONU ont été ajoutés au réseau. Quatre autres fichiers sont en cours d'élaboration. Le système renferme des renseignements sur 1 339 experts, qui ont été soigneusement évalués. De plus, 7 892 autres experts sont en cours d'évaluation. Dans le Centre régional du PNUD à Colombo (Sri Lanka), 16 utilisateurs du fichier WIDE ont été formés en décembre 2005. Le Centre régional de Bangkok prévoit, pour sa part, d'en former 24 autres.

58. Grâce à la mise en place du réseau WIDE au sein du Centre de contact sous-régional pour les États arabes (SURF-AS), le Groupe spécial a pu dispenser une formation dans quatre bureaux du PNUD de la région arabe (Arabie saoudite, Djibouti, Égypte et Tunisie). Avec le réseau WIDE, le Centre de contact a répondu en 2005 avec succès à plus de 170 demandes d'informations concernant des experts. Toujours en 2005, le Centre régional du PNUD à Bratislava a répondu à 104 demandes de ce type, celui de Johannesburg à 30 demandes et celui de Bangkok à 203 demandes. L'utilisation accrue de WIDE témoigne de la demande de plus en plus grande d'experts du Sud dans les initiatives de développement.

Un système interactif pour engendrer et diffuser des pratiques optimales et des solutions de développement confirmées

59. Les pays du Sud étant de plus en plus nombreux à appliquer avec succès des stratégies de développement diverses, il faut que les informations puissent circuler plus largement. Pour promouvoir les échanges d'informations, le Groupe spécial a élaboré les volumes 10 et 11 de la série intitulée *Sharing Innovative Experiences (Partage des expériences novatrices)*, qui est adressée à plus de 4 000 destinataires dans le Sud. Le volume 10, qui porte sur le développement de produits pharmaceutiques à partir de plantes médicinales, présente 17 études consacrées au Sud. Quant au volume 11, consacré à la fourniture d'eau potable, il présente 21 cas concernant les pays en développement.

60. En outre, des préparatifs sont en cours, avec une institution sœur du Costa Rica, pour élaborer une série consacrée aux *Solutions pour le développement dans le Sud*. Le premier volume s'intéressera aux expériences réussies de gestion des ressources naturelles au Costa Rica.

61. La prochaine étape du module sera consacrée à la mise en place d'un Portail du développement dans le Sud, qui constituera un instrument en ligne contenant de très nombreuses informations sur les solutions pour le développement dans le Sud. L'objectif ultime du Groupe spécial est de faciliter les échanges ou les transferts de connaissances Sud-Sud et l'adaptation des solutions de développement dans le Sud. Le Groupe spécial entend élaborer des mécanismes à travers lesquels ces solutions seront élaborées et diffusées, faire ressortir l'intérêt que présente leur acquisition et œuvrer à les transférer à tous les partenaires intéressés, y compris au moyen d'accords triangulaires.

D. Autres priorités nouvelles : gestion des risques liés aux catastrophes et relèvement après les catastrophes

62. Lorsqu'une catastrophe se produit, les répercussions se font essentiellement sentir au niveau communautaire, où les plus démunis sont les plus rudement frappés, si bien que des années de progrès dans le domaine du développement sont généralement balayées en très peu de temps. Les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou causées par l'homme, constituent donc un très gros obstacle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Réponse au tsunami en Asie

63. Afin de tenir compte des observations formulées par des membres du Conseil d'administration lors des débats sur le projet de troisième cadre de coopération, le Groupe spécial a appuyé les initiatives Sud-Sud visant à prévenir les catastrophes naturelles et à assurer le relèvement dans leur sillage. À la suite du tsunami qui s'est produit en Asie en décembre 2004, le Groupe spécial a donné aux pays en développement la possibilité d'accéder au Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud qu'il administre, pour que les pays donateurs du Sud puissent verser plus facilement des contributions destinées au relèvement et à la reconstruction des pays touchés dans la région. Le Fonds a reçu à cet effet des contributions s'élevant à 3 510 000 dollars. Le Groupe spécial a alloué 3 498 000 dollars à des programmes qui doivent être mis en œuvre d'ici à la fin de l'année 2006 en Inde, en Indonésie, aux Maldives, à Sri Lanka et en Thaïlande.

64. Grâce au mécanisme Sud-Sud d'octroi de subventions, le Groupe spécial, en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial, les bureaux de pays du PNUD dans la région de l'Asie et du Pacifique et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, affecte ces fonds à la promotion du rétablissement des moyens d'existence, en particulier au profit des femmes dans les zones touchées, et fait appel pour cela à des organisations non gouvernementales locales et à la société civile. Les fonds servent aussi à reconstruire l'infrastructure collective, comme les écoles et les espaces communautaires. De nombreux partenaires participent à la sélection des propositions et au suivi des activités. Au 31 décembre 2005, le mécanisme subventionnait 72 projets différents dont bénéficiaient plus de 20 000 personnes dans toute la région touchée.

65. Le projet qui vise à rétablir et à réorienter les moyens d'existence des femmes du village de Senthilveedhi, dans le sud de l'Inde, est une illustration du soutien qu'offre le mécanisme. L'Institut international de l'océan a mené plusieurs interventions d'ordre écologique dans ce village, dévasté par le tsunami. À l'heure

actuelle, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud soutient en premier lieu le rétablissement des moyens d'existence des femmes, en reconstruisant les fours utilisés pour obtenir de la chaux à partir de coquillages et en offrant à ces femmes la possibilité de se former à d'autres métiers. Une fois le projet terminé, elles devraient pouvoir poursuivre leurs activités, anciennes ou nouvelles, sans appui extérieur. Il est également prévu de rebâtir le centre de l'enfance et de renforcer les activités pédagogiques, récréatives et culturelles destinées aux enfants traumatisés par le tsunami. Ainsi, en janvier 2006, les fours à chaux qui avaient été détruits ont été reconstruits, d'autres activités, comme la confection et l'industrie alimentaire, ont été encouragées, les offres de microcrédit ont été étendues, un centre de production et un centre de l'enfance ont été construits, et un centre informatique a été mis en place. Dans l'ensemble, le projet a pour but de veiller à ce que ce groupe socialement et économiquement défavorisé profite durablement de cette opération.

66. Une initiative a été lancée sous le parrainage du Groupe régional Sud-Sud de Bangkok et du Bureau des ressources et des partenariats stratégiques du PNUD. Des conseillers du Centre régional du PNUD à Bangkok, spécialistes du secteur privé, et les bureaux de pays du PNUD en Indonésie et à Sri Lanka ont facilité l'élaboration de plusieurs accords avec des compagnies du secteur privé, notamment Coca Cola, DHL, Mitsui-Sumitomo Insurance, Nike, Schlumberger, Stantec et Suntel. Ces accords consistent aussi bien à verser des contributions en liquide pour appuyer les travaux de remise en état et de reconstruction, liés au tsunami ou non, qu'à fournir des biens et des services en nature, sous forme de matériaux et d'équipements, de connaissances techniques et de personnel détaché. Les initiatives et les projets mis en œuvre en partenariat englobent l'infrastructure (approvisionnement en eau et assainissement par exemple), les enquêtes dans les collectivités, les évaluations et les audits, le renforcement des capacités en matière de moyens d'existence économiques, et la formation à la gestion des risques liés aux catastrophes.

67. Les spécialistes du secteur privé aident aussi les bureaux de pays du PNUD se trouvant dans les pays touchés par le tsunami à mettre en place des programmes ciblant le secteur privé, afin de garantir le maintien des capacités et la viabilité après la période d'état d'urgence initiale. Le Centre régional du PNUD à Bangkok a organisé en novembre 2005 un atelier sur les partenariats entre les secteurs public et privé, avec pour objectif de préciser les stratégies et les ressources nécessaires pour garantir la viabilité de ces dispositifs.

68. À l'issue de cette rencontre, le Bureau régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique (BRAP) a créé un réseau de responsables de la coordination du secteur privé pour mettre en commun les expériences en matière de mise en œuvre de programmes en partenariat avec le secteur privé. Il faut toutefois encore établir pour les différents bureaux (Bureau des politiques de développement, Bureau des ressources et des partenariats stratégiques et BRAP) un accord officiel et un plan d'application afin de systématiser le programme concernant le secteur privé.

69. De plus, le Groupe régional Sud-Sud de Bangkok a envoyé quelque 22 consultants dans des zones frappées par la catastrophe en Indonésie, aux Maldives, à Sri Lanka et en Thaïlande, pour qu'ils intègrent les équipes d'intervention. Les fonds obtenus à l'issue d'appels éclairs ont permis à ces consultants d'élaborer des projets pour remettre en état des abris, moderniser les moyens d'existence, évaluer l'impact sur l'environnement et renforcer la capacité de la société civile de faire face aux conséquences du tsunami et d'aider les pays à

établir des systèmes plus efficaces d'atténuation des effets des catastrophes et de gestion des risques.

70. Un manuel de 65 pages intitulé *Good Building Design and Construction* a été élaboré pour l'Indonésie. Il doit être utilisé dans le cadre de la formation des personnes chargées par le PNUD de contrôler les constructions et des membres du personnel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains œuvrant en Aceh et à Nias, et devrait servir aux collectivités pour évaluer les bâtiments édifiés dans leur lieu de vie.

71. À Sri Lanka, les ressources du Groupe régional Sud-Sud de Bangkok ont aidé le Gouvernement à créer un centre de gestion des catastrophes auquel participent des représentants du secteur privé, des pouvoirs publics et de la société civile, et dont la conception a été guidée par les expériences observées en Inde et dans d'autres pays de la région.

72. Aux Maldives, l'équipe de neuf consultants envoyée par le Groupe régional Sud-Sud de Bangkok dans le bureau de pays du PNUD a permis la réalisation d'enquêtes sur les dommages dans 45 îles et la réparation de 1 015 habitations (sur un objectif total de 2 805). Pour 796 d'entre elles, plus de 50 % des travaux ont été menés à bien, sous la houlette de la collectivité. De plus, le Groupe régional Sud-Sud de Bangkok a facilité l'organisation d'un atelier sur l'élaboration d'un cadre commun pour le relèvement et la reconstruction, en coopération avec le bureau de pays du PNUD à Sri Lanka et la Banque asiatique de développement.

Gestion des catastrophes

73. Lors d'une réunion consultative entre le Groupe spécial et la CESAP, qui s'est déroulée en marge de la quatorzième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, en 2005, il a été recommandé de collaborer pour gérer les risques liés aux catastrophes. Par conséquent, le Groupe régional Sud-Sud de Bangkok et la CESAP travaillent avec un groupe de pays (Bangladesh, Chine, Indonésie, Maldives, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande) pour élaborer une base de données qui permettra d'établir la carte de leurs capacités, ressources et besoins, dans le but de renforcer la coopération entre ces pays avant, pendant et après une catastrophe. Des consultations sont en cours avec les Fidji, l'Inde et la République islamique d'Iran pour les faire participer au projet, que le Gouvernement allemand subventionne, par l'intermédiaire de la CESAP.

74. Le Groupe régional Sud-Sud de Bangkok a mis au point le mécanisme mondial pour la gestion des risques liés aux catastrophes à l'échelon communautaire. Ce mécanisme appuiera d'abord des initiatives régionales et nationales, avant de revêtir progressivement une envergure mondiale. Le Groupe régional Sud-Sud de Bangkok entend ici renforcer la capacité qu'ont les collectivités de faire face aux conséquences des catastrophes, en travaillant en partenariat avec les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé. Il faudra pour cela organiser des formations dans les collectivités, élaborer des programmes conviviaux, rassembler des données sur les expériences de différents pays et les mettre en commun, et fournir des subventions limitées aux services gouvernementaux, afin de renforcer leurs interventions aux échelons national, régional et communautaire destinées à gérer les risques liés aux catastrophes.

75. Dans le cadre du mécanisme mondial pour la gestion des risques liés aux catastrophes, des experts philippins ont organisé en novembre et décembre 2005 deux formations auxquelles ont pris part 27 représentants du Gouvernement sri-lankais et 27 représentants du secteur privé. L'objectif était de leur enseigner comment renforcer leur rôle et leurs partenariats dans le cadre de la préparation en prévision des catastrophes. Le mécanisme appuie maintenant un programme de renforcement des capacités aux Maldives, consacré à la planification de la préparation en prévision des catastrophes. Il finance aussi des activités visant à renforcer les capacités d'établissement de cartes de risques et de sensibilisation du grand public dans l'île de Mindoro (Philippines), qui est exposée aux tsunamis.

76. Un groupe de travail composé de diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales des Philippines a élaboré un programme sur l'intégration de la gestion des risques liés aux catastrophes dans la gouvernance locale, destiné à être appliqué localement, qui doit être publié en tant que produit cognitif dans le cadre du mécanisme mondial pour la gestion des risques liés aux catastrophes.

77. En collaboration avec le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, des programmes sont en train d'être mis au point en vue de former les responsables de l'administration à la gouvernance et à la gestion des risques liés aux catastrophes.

78. Le travail en partenariat avec ProVention, consortium rassemblant des organisations telles que la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et la Banque mondiale, a permis de commencer à organiser un réseau de recherche, de formation et d'éducation consacré à la prévention des catastrophes, faisant intervenir la modalité Sud-Sud.

79. Des subventions limitées d'un montant de 85 000 dollars ont été octroyées à l'Indonésie, aux Maldives et aux Philippines pour qu'elles renforcent leurs capacités de préparation en prévision des catastrophes et d'intervention au moyen de formations, de documentation et de publications.

IV. Ressources

80. Les ressources ordinaires (de base) allouées chaque année au Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud s'élèvent au total à 3,5 millions de dollars. Compte tenu des reports d'années précédentes, les ressources disponibles pour la période allant de 2005 à 2007 atteignent 14 586 000 dollars. Au total, 4 695 000 dollars ont été déboursés en 2005, ce qui est conforme à l'objectif visé, à savoir environ un tiers de l'allocation pour la période de trois ans couverte par le troisième cadre de coopération. L'intégralité des ressources restantes devrait être consacrée à la mise en œuvre pendant la période allant de 2006 à 2007.

81. Les ressources (autres que les ressources de base) dégagées pour la coopération Sud-Sud en 2005 comprennent 700 000 dollars versés par la Chine, par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Lors de la Conférence des Nations Unies de 2005 pour les annonces de contributions, le Nigéria s'est solennellement engagé à verser au Fonds 1 million de dollars pour 2006. Le Japon a versé une contribution de 1 768 585 dollars pour participer aux coûts des programmes en 2005 et 2006, dont 385 434 dollars de nouveaux fonds, le

solde correspondant aux montants alloués les années précédentes. Des contributions s'élevant à 3 510 445 dollars ont été versées par des pays en développement, par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, afin de venir en aide aux pays touchés par le tsunami. Les contributions destinées aux travaux Sud-Sud de relèvement et de reconstruction après le tsunami sont reprises dans le tableau ci-après.

**Contributions versées en 2005 par des pays en développement
aux pays touchés par le tsunami, administrées par le Fonds
des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud**

(en dollars)

<i>Donateur</i>	<i>2005</i>
Algérie	2 000 000
Bénin	184 563
Brésil	214 978
Chine	1 000 000
Comores	25 610
Égypte	2 333
Jamaïque	3 200
Samoa	38 314
Trinité-et-Tobago	30 883
Tuvalu	10 000
Venezuela (personnel du bureau de pays)	564
Total	3 510 445

82. Le 26 mai 2005, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud s'est vu confier la gestion du Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim. Le Président du Brésil, Luis Inacio Lula da Silva, avait proposé la création de ce dispositif à la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, et il y avait versé la première contribution, d'un montant de 50 000 dollars. Par la suite, il a aidé à mobiliser des contributions s'élevant à 1,5 million de dollars, émanant essentiellement du secteur privé brésilien. En outre, deux autres pays du Dispositif IBAS, l'Inde et l'Afrique du Sud, ont versé chacun une contribution de 100 000 dollars.

83. Pendant le reste de l'année 2005, le Gouvernement brésilien s'est acquitté de la contribution convenue de 1 million de dollars pour 2005, et des contributions supplémentaires du secteur privé ont porté le solde à un total de 2 823 056 dollars. Au 31 décembre 2005, le Dispositif avait déboursé 146 136 dollars, et un nouveau projet avait été élaboré en Haïti et était en voie d'être approuvé. En janvier 2006, l'Afrique du Sud a versé sa contribution de 1 million de dollars pour l'année en cours. Le Groupe spécial est en train d'examiner de nouvelles stratégies en vue d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de projets devant être présentés au Conseil d'administration du Dispositif.

84. Pour gérer le Dispositif IBAS, le Groupe spécial fait fond sur l'expérience qu'il a acquise en administrant pour le Groupe des 77 le Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement. Au cours de la seule année écoulée, ce fonds a approuvé 11 projets supplémentaires, qui vont bénéficier d'un appui financier s'élevant à 315 300 dollars; ces projets s'ajoutent aux 60 projets du Fonds en cours.

Récapitulatif des ressources qu'administre le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud, au 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

<i>Type de ressources</i>	<i>2005-2007</i>
Ressources de base	14 586
Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud	1 700
Participation aux coûts – Japon	1 768
Contributions des pays en développement aux travaux de relèvement et de reconstruction après le tsunami	3 510
Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim	2 823
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero	315
Total	24 702

V. Conclusion

85. Le troisième cadre de coopération Sud-Sud (2005-2007) est ambitieux, mais le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud est parvenu au cours des 18 derniers mois à jeter des bases solides pour le mettre en œuvre. Pendant cette première phase, le Groupe spécial s'est attaché à créer et à renforcer des partenariats de grande envergure. Les projets et activités, nombreux et divers, qui ont été lancés depuis janvier 2005, décrits dans le présent rapport, ont souvent été menés à bien dans le cadre de vastes partenariats et accords de coopération. Ces accords passés avec diverses organisations, dont l'Organisation internationale pour les migrations, la CNUCED, l'UNESCO et la Banque mondiale, ont attiré des contributions, des subventions et d'autres ressources qui ont permis de tirer le meilleur parti des ressources humaines et financières du Groupe spécial.

86. Le présent rapport met en lumière les efforts que le Groupe spécial a déployés pour multiplier les contacts avec le secteur privé et la société civile, en plein essor dans tout le Sud, et les associer aux actions. Il s'est attaché, par le biais de ces relations, à favoriser les idées novatrices concernant le renforcement de la participation Sud-Sud au développement. Cette démarche est illustrée par l'approche novatrice qui a été adoptée vis-à-vis de la création d'un réseau de responsables de la coordination de la CEDEAO et de la conclusion de vastes partenariats qui ont permis de mettre en place des programmes de coopération scientifique axés sur les échanges Sud-Sud et la diaspora, le système de fichiers et les diverses autres initiatives décrites dans le présent document.

87. Il convient en outre de noter que le Groupe spécial n'a jamais perdu de vue la distinction entre initiatives à long et à court termes. Tout en ouvrant la voie à des

résultats sur le long terme, grâce à des programmes comme celui en faveur des échanges mondiaux de ressources et de technologies et le Global Science Corps, il a répondu aux besoins à court terme de pays tels que ceux qui ont été victimes du tsunami en Asie, en leur octroyant des subventions et en élaborant des stratégies visant à permettre aux collectivités de retrouver rapidement leur place dans l'économie mondiale.

88. Enfin, il convient de signaler que le Groupe spécial a pris part aux opérations visant à encourager l'adoption de solutions financières novatrices dans le cadre de la coopération Sud-Sud, ce dont témoignent l'augmentation des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud l'année passée et le fait que le Groupe spécial offre des services de gestion aux fonds d'affectation spéciale mis en place par d'autres entités, comme le Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim. Ici, le Groupe spécial s'appuie sur le rôle qu'il a longtemps joué en tant qu'administrateur du Fonds d'affectation Pérez-Guerrero du Groupe des 77.
